

DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

ANNEE 2018-2019

Cadre réservé à l'administration
date de réception et cachet de l'organisateur local :

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER : 31 JUILLET 2018

Élève

Nom MAJUSCULES

Prénom MAJUSCULES

Date de naissance

Sexe : FEMININ MASCULIN

J'accepte que mes coordonnées soient utilisées pour recevoir des informations sur le transport scolaire.

Représentant légal

ou Assistant familial

Civilité Mme ET/OU M

Nom MAJUSCULES

Prénom MAJUSCULES

Adresse

Code postal

Commune

Portable

Tél Dom

E-mail

Si garde alternée:

Civilité Mme M

Nom MAJUSCULES

Prénom MAJUSCULES

Adresse

Code postal

Commune

Portable

Tél Dom

SCOLARITE DE L' ELEVE

POUR L' ANNEE 2018/2019

Commune de l'établissement fréquenté :

.....

Régime scolaire:

EXTERNE DEMI-PENSION INTERNE

Établissement	classe	options
<input type="checkbox"/> ECOLE MATERNELLE <input type="checkbox"/> ECOLE PRIMAIRE	<input type="checkbox"/> TPS/PS <input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> CLIS	
<input type="checkbox"/> COLLEGE <input type="checkbox"/> EIP <input type="checkbox"/> ULIS	<input type="checkbox"/> 6ème <input type="checkbox"/> 5ème <input type="checkbox"/> 4ème <input type="checkbox"/> 3ème	1ère langue: 2ème langue:
<input type="checkbox"/> LYCEE / BAC PRO <input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT PRO <input type="checkbox"/> CAP	<input type="checkbox"/> 2nde <input type="checkbox"/> 1 ère <input type="checkbox"/> Terminal <input type="checkbox"/> 1ère année <input type="checkbox"/> 2ème année	
Apprentissage (moins de 18 ans) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

TRAJET DE L' ELEVE

Commune de montée

Nom de l'arrêt

Si garde alternée précisez le second itinéraire

Commune de montée :

Nom de l'arrêt :

PIECES A FOURNIR

- Attestation sur l'honneur signée des deux parents en cas de garde alternée
- Le paiement de la participation familiale à l'ordre du Trésor Public. Règlement en espèces possible.

PARTICIPATION FAMILIALE

Tout paiement est dû à l'année.

*Je sollicite la gratuité pour ce dossier. J'indique ci-dessous pour chacun des 2 enfants s'étant acquittés de la participation familiale :

COLLEGIENS & LYCEENS

Nombre d'enfants transportés
Payant la participation familiale

Prix annuel par
enfant

1 ^{er} enfant	86 €
2 ^{ème} enfant	86 €
3 ^{ème} enfant et plus	Gratuité *

1^{er} enfant : Nom : Prénom :

Dossier renvoyé à :

2^{ème} enfant : Nom : Prénom :

Dossier renvoyé à :

PAIEMENT ET ENVOI DU DOSSIER

1 ENFANT = 1 PAIEMENT

(Si vous souscrivez une carte de transport scolaire pour 2 enfants, Il faudra alors faire deux dossiers et deux règlements distincts).

NIVEAU SCOLAIRE DE L'ENFANT	PARTICIPATION FAMILIALE	ORDRE DU REGLEMENT	MODE DE REGLEMENT POSSIBLE	ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER
ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE	15 €	TRESOR PUBLIC	En 1 fois par Chèque ou Espèces	BLANGY PONT -L'EVEQUE INTERCOM 9 RUE DE L'HIPPODROME ZI LA CROIX BRISEE CS20070 14130 PONT L'EVEQUE
COLLEGE OU LYCEE	86 €			

REGLES ET UTILISATION DE LA CARTE

- Pour les externes et les demi-pensionnaires, la carte donne droit à un aller et retour par jour, entre le domicile et l'établissement scolaire dans le cadre du calendrier officiel de l'Éducation Nationale. Le représentant légal s'engage à l'utilisation quotidienne des transports par l'élève.
- En cas de perte ou de détérioration, un duplicata sera délivré moyennant une participation de 10,00 €.

REGLES DE VOYAGE

EXTRAIT DU REGLEMENT REGIONAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES, CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET : <https://transports.normandie.fr>

- Tout élève montant dans le car doit être en possession de sa carte de transport.
- L'absence de titre de transport valide expose à une amende au tarif en vigueur sur le réseau utilisé.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les cars. Le non-respect du port de la ceinture expose le contrevenant à une contravention de 4ème classe.
- Le comportement incorrect ou la mise en danger des autres enfants exposent à des sanctions (de l'avertissement à l'exclusion définitive) qui seront prises par la STPR14
- En cas d'urgence ou de faute grave de l'élève telle que des faits de violence, de dégradation, l'autorité organisatrice de transport se réserve le droit de suspendre l'usage de la carte de transport à l'usager.
- La sanction est appliqué par l'autorité organisatrice de transport en fonction de la gravité des faits reprochés aux passagers.
- Chaque élève doit respecter le règlement voyageur du réseau emprunté.
- Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage (loi du 11 octobre 2010)

Je soussigné(e) (NOM ET PRENOM)

Reconnais avoir pris connaissance des règles fondamentales du transport scolaire et de bonne conduite et m'engage à les faire respecter faute de quoi je me sais exposé à des sanctions. Je m'engage sur l'honneur à ce que l'élève prenne le bus quotidiennement et à faire respecter le règlement et la discipline.

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER : 31 JUILLET 2018

"Lu et approuvé" le :

Signature de l'élève :

Signature du représentant légal :

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU NON SIGNE DU DEMANDEUR SERA RETOURNE AUX FAMILLES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la délivrance d'un abonnement au transport scolaire par la Région Normandie. Les destinataires des données sont la Direction des Transports Publics Routiers de la Région Normandie, le prestataire de la solution logicielle, et selon les réseaux utilisés les délégués de réseaux de transports publics, les transporteurs, les autorités organisatrices de second rang (AO2) et l'Exploitant Atomod. Vos données seront conservées 5 ans après la dernière utilisation de vos données. Conformément à la Loi Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer auprès du Correspondant Informatique et Libertés—Abbaye aux dames—Place Reine Mathilde—CS 50523—14035 Caen.